

508899-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services d'études – Accord-cadre via une procédure ouverte pour une étude analytique relative aux technologies de détection des agents chimiques et biologiques (CB), dans le contexte des actes intentionnels ciblant les infrastructures essentielles pour le compte du SPF Intérieur

OJ S 140/2026 23/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: SPF Intérieur

Adresse électronique: ontvangen.reception.scv-pcb@ibz.be

Forme juridique de l'acheteur: Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Accord-cadre via une procédure ouverte pour une étude analytique relative aux technologies de détection des agents chimiques et biologiques (CB), dans le contexte des actes intentionnels ciblant les infrastructures essentielles pour le compte du SPF Intérieur

Description: Sous la supervision du pouvoir adjudicateur, le prestataire de services doit mener une étude analytique destinée à être une aide à la décision stratégique visant à orienter la mise en place d'un système de détection précoce des agents CB dans le contexte des actes intentionnels. L'étude analytique repose sur une méthode de recherche documentaire, de comparaison technologique et d'évaluation stratégique. Elle ne constitue pas une phase d'acquisition d'équipements ni un projet de déploiement opérationnel. Le prestataire de services dispose d'une liberté méthodologique complète, pour autant que les livrables attendus soient produits, exploitables et conformes aux exigences essentielles définies ; en ce sens, les livrables attendus doivent permettre : 1) une compréhension des technologies disponibles ; 2) une comparaison objective et contextualisée par les contextes d'emploi définis au point 1.4 du document B ; 3) des recommandations opérationnelles et financièrement maîtrisées. L'étude analytique doit permettre de répondre aux questions suivantes : • quels agents chimiques et biologiques présentent la menace la plus crédible et la plus grave dans un contexte d'acte intentionnel ciblant les infrastructures essentielles belges ou les rassemblements de population ? • quelles technologies de détection sont les plus performantes pour ces agents spécifiques, dans les contextes d'emploi identifiés ? • quelle combinaison de technologies fixes et mobiles permet de couvrir de manière optimale les contextes prioritaires identifiés par l'analyse de risque ? • quel équilibre coût / efficacité / couverture est atteignable dans le cadre d'un déploiement réaliste sur les infrastructures essentielles belges ? L'étude analytique ne prévoit pas la réalisation : • d'essais techniques en conditions réelles ; • d'évaluations expérimentales d'équipements ; • de campagnes de mesure ou de détection. L'étude analytique reposera principalement sur : • les données techniques disponibles ; • les retours d'expérience existants ; • les informations communiquées par les fabricants ou les utilisateurs. Le prestataire de services doit garantir une approche neutre et indépendante dans l'étude analytique des technologies étudiées. Les recommandations formulées ne pourront en aucun

cas être orientées de manière à favoriser un fournisseur particulier ou une technologie spécifique sans justification technique objective. L'étude analytique doit être structurée en trois volets successifs et interdépendants composés chacun d'un ou plusieurs livrables. Ces trois volets sont décrits aux points 1.3.à 1.5 du document B.

Identifiant de la procédure: 14c3f27b-83f5-4fa7-9e91-1d60b0936d6c

Identifiant interne: MAP2026-514-13

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

2.1.2. Lieu d'exécution

Pays: Belgique

N'importe où dans le pays donné

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: MAP2026-514-13 - 1

Description: Sous la supervision du pouvoir adjudicateur, le prestataire de services doit mener une étude analytique destinée à être une aide à la décision stratégique visant à orienter la mise en place d'un système de détection précoce des agents CB dans le contexte des actes intentionnels. L'étude analytique repose sur une méthode de recherche documentaire, de comparaison technologique et d'évaluation stratégique. Elle ne constitue pas une phase d'acquisition d'équipements ni un projet de déploiement opérationnel. Le prestataire de services dispose d'une liberté méthodologique complète, pour autant que les livrables attendus soient produits, exploitables et conformes aux exigences essentielles définies ; en ce sens, les livrables attendus doivent permettre : 1) une compréhension des technologies disponibles ; 2) une comparaison objective et contextualisée par les contextes d'emploi définis au point 1.4 du document B ; 3) des recommandations opérationnelles et financièrement maîtrisées. L'étude analytique doit permettre de répondre aux questions suivantes : • quels agents chimiques et biologiques présentent la menace la plus crédible et la plus grave dans un contexte d'acte intentionnel ciblant les infrastructures essentielles belges ou les rassemblements de population ? • quelles technologies de détection sont les plus performantes pour ces agents spécifiques, dans les contextes d'emploi identifiés ? • quelle combinaison de technologies fixes et mobiles permet de couvrir de manière optimale les contextes prioritaires identifiés par l'analyse de risque ? • quel équilibre coût / efficacité / couverture est atteignable dans le cadre d'un déploiement réaliste sur les infrastructures essentielles belges ? L'étude analytique ne prévoit pas la réalisation : • d'essais techniques en conditions réelles ; • d'évaluations expérimentales d'équipements ; • de campagnes de mesure ou de détection. L'étude analytique reposera principalement sur : • les données techniques disponibles ; • les retours d'expérience existants ; • les informations communiquées par les fabricants ou les utilisateurs.

Le prestataire de services doit garantir une approche neutre et indépendante dans l'étude analytique des technologies étudiées. Les recommandations formulées ne pourront en aucun cas être orientées de manière à favoriser un fournisseur particulier ou une technologie spécifique sans justification technique objective. L'étude analytique doit être structurée en trois volets successifs et interdépendants composés chacun d'un ou plusieurs livrables. Ces trois volets sont décrits aux points 1.3.à 1.5 du document B.

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 79311000 Services d'études

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: Belgique

N'importe où dans le pays donné

5.1.3. Durée estimée

Durée: 2 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: Prix

Description: Voir CHC point 11.3.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Nom: Qualité

Description: Voir CSC point 11.3.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/5b64d27d-c495-440f-9493-f742cb2d4179/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/5b64d27d-c495-440f-9493-f742cb2d4179/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/entreprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/5b64d27d-c495-440f-9493-f742cb2d4179/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: néerlandais, français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 17/09/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 20

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: En application de l'article 11 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions, l'autorité adjudicatrice respectera un délai d'attente de 15 jours à partir du lendemain de la date d'envoi de la présente notification avant de passer à la conclusion de l'accord-cadre. Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure de recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant le Conseil d'Etat. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant le Conseil d'Etat. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'article 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. Il est conseillé d'avertir l'autorité adjudicatrice le plus vite possible par courrier électronique ou par un autre moyen électronique si vous décidez d'introduire un recours en suspension. Le recours en suspension ou en annulation est envoyé soit par voie électronique soit par lettre recommandée suivant les règles de procédure, décrites dans la loi et le règlement portant organisation du Conseil d'Etat. Vous trouvez d'avantage d'informations au sujet du règlement de procédure sur le site web suivant: <http://www.raadvst-consetat.be/>. Cette communication n'est à considérer que comme une simple communication au sens de la loi du 17 juin 2013 et, le cas échéant, au sens de l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: SPF Intérieur

Numéro d'enregistrement: 0308356862_4595

Département: Direction Générale de la Sécurité Civile

Adresse postale: Rue de Louvain 3

Ville: Bruxelles

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: ontvangen.reception.scv-pcb@ibz.be

Téléphone: +32 2 488 50 01

Télécopieur: +32 2 488 19 54

Adresse internet: <https://www.civieleveiligheid.be>

Profil de l'acheteur: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=4595&includeOrganisationChildren=true>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: SPF Stratégie et Appui

Numéro d'enregistrement: BE001

Adresse postale: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Ville: Bruxelles

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: revise@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Adresse internet: <https://bosa.belgium.be>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Conseil d'Etat

Numéro d'enregistrement: 0308.356.862

Ville: Brussel

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 3f298691-16e4-4d99-a92e-faad66a17814 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 22/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 22/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français, néerlandais
Numéro de publication de l'avis: 508899-2026
Numéro de publication au JO S: 140/2026
Date de publication: 23/07/2026